



Syndicat National Force Ouvrière des
Finances Publiques - section Val-de-Marne

COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE SÉANCE DU 4 JUIN 2010

Ordre du jour :

- ① Approbation du procès-verbal du CTPD du 16 février 2010
- ② Horaires d'ouverture de la trésorerie de Champigny-sur-Marne
- ③ Formation Professionnelle
- ④ Rapport d'activité 2009
- ⑤ Questions diverses

En ouverture de séance, vos représentants FO-DGFIP 94 ont lu la déclaration suivante :

FO DGFIP se félicite de la faculté d'adaptation de la formation professionnelle aux principes de la fusion : le nivellement par le bas se trouve parfaitement réussi. Les usages de la filière gestion publique s'appliquent à 100 %.

Cette division n'est plus au service de l'agent mais de la direction et des chefs de service en général. Ceux-ci décident des lieux, dates et contenus des formations. La capacité d'initiative de l'agent à gérer ses propres besoins en formation est réduite à néant.

Il est à noter qu'ils sont détournés de toutes folles initiatives personnelles par un calendrier des formations uniquement disponible en ligne sur le site de l'ex DSF.

FO DGFIP aimerait que la délégation cesse de nous faire croire qu'un simple lien envoyé à tous les agents risque de faire implorer les écrans et la messagerie !

La direction pratique souvent l'exercice et aucun mort n'est à déplorer ...

FO DGFIP aimerait connaître le sort réservé aux grilles de morpion remises à la fin de chaque formation. Les avis des agents font-ils l'objet d'une exploitation ou s'agit-il d'une pure formalité destinée à ne pas désespérer billancourt et à donner au petit peuple l'impression d'exister ?

À ce sujet, qu'est devenu le top 50 des messageries les plus surchargées ?

Toute l'information étant dématérialisée, FO craint en effet que les directeurs et syndicalistes soient convoqués pour la remise des prix.

FO DGFIP se réjouit de notre récente collaboration avec la police dans le cadre du trafic de drogue. Néanmoins, nos intérêts étant contradictoires, est-il judicieux de se tirer une balle dans le pied et de vider ainsi les caisses de la recette de Choisy ?

Heureusement, seulement quatre inspecteurs ont été détachés ...

Quid du moral des agents du SIE ?

FO DGFIP craint d'avoir à déplorer, suite aux constantes suppressions d'emplois, que les agents, excédés, investissent dans les addictions en vente libre des produits de la Française des Jeux et de l'ex SEITA ...

Concernant le rapport d'activité, FO DGFIP constate que les objectifs 2009 ont été atteints.

Mais à quel prix ?

Quel impact a eu la diminution des effectifs sur l'absentéisme ? Dans les services, le syndrome kolantha / highlander se fait déjà fortement sentir. Une ambiance malsaine s'installe entre les concurrents / collègues.

La baisse des effectifs en Ile-de-France est aggravée par la présence d'une minorité ethnique en région parisienne : LE FRANCILIEN.

Cette espèce en voie d'extinction forme tout le monde et manie l'adieu comme d'autres le fleuret.

Plus sérieusement, les 92 % de non franciliens, mutant rapidement, constituent un problème inexistant en province et venant aggraver les conséquences des suppressions d'emploi.

Quid de l'absence de chiffres concernant le recouvrement ? Certes, ceux-ci nuiraient au positivisme excessif des résultats mais néanmoins sont nécessaires pour éclairer la réalité du problème, dans un rapport bien trop complaisant pour la direction.

En conclusion, FO DGFIP regrette que les efforts d'adaptation proviennent toujours des agents alors que le bénéfice des augmentations de points d'indice profite exclusivement à la cour.

Non FO DGFIP n'entendra pas la Marseillaise aujourd'hui.

Mais .. qui sait ce que l'avenir réserve ?

① Approbation du procès-verbal du CTPD du 16 février 2010

FO DGFIP vote **ABSTENTION**

En effet, lors du CTPD du 16 février, il n'y avait pas de règlement intérieur pour les CTPD fusionnés.

② Horaires d'ouverture de la trésorerie de Champigny-sur-Marne (ajouté à l'ordre du jour à la demande des OS)

FO DGFIP vote **POUR** les nouveaux horaires mis en place à Champigny-sur-Marne puisque tous les agents du site ont approuvé cette modification. Le site sera donc ouvert de 9 h 00 à 16 h 00.

La direction propose un groupe de travail pour harmoniser les horaires de travail sur les différents sites du département. Cette initiative ne procède pas réellement d'une volonté de la direction de renforcer la concertation avec les organisations syndicales mais d'une manœuvre politicienne pour imposer l'ouverture sur la pause méridienne !

Dans le même cheminement intellectuel, la direction a pris l'habitude de soumettre à l'avis du CTPD des décisions déjà prises, l'instance se transformant ainsi non plus en simple chambre d'enregistrement mais en réunion d'information.

Enfin, FO constate que, de façon systématique, se présentent les problèmes d'affichage des horaires d'ouverture. La signalétique pour les usagers reste à l'identique pendant parfois plusieurs semaines.

③ Formation Professionnelle

FO a obtenu que les agents des deux filières reçoivent un mail d'information émanant de la formation professionnelle lors de la mise en ligne des nouveaux calendriers de formation. Cette demande, déjà formulée en février, avait alors été refusée.

FO regrette qu'actuellement les encadrants possèdent de plus en plus l'initiative de la formation professionnelle, d'où l'absence de marge de manœuvre des agents qui ne sont plus acteurs de leurs propres besoins en formation. On ne peut donc qu'observer, encore une fois, un nivellement par le bas suite à la fusion. Les pratiques de l'ex DGCP ont été adoptées !

La direction nous annonce que le volet comptable de CHORUS a pris du retard et ne sera livré qu'en 2012 au lieu de 2011.

Le responsable de la formation professionnelle nous présente que le plan de formation professionnelle 2010/2011 et nous annonce qu'il suit maintenant le calendrier de l'année scolaire.

Encore une fois, la direction souhaitait nous voir jouer un rôle de figurant en approuvant tacitement ce plan de formation. Les organisations syndicales ont dû, une fois de plus, insister pour qu'il soit soumis au vote du CTPD.

FO a voté **ABSTENTION**

En effet, nous craignons que le service manque de moyens (formations, salles, ...) et regrettons que certaines formations soient programmées trop tard par rapport à la date d'arrivée des agents dans le Val-de-Marne, telle la formation de vérificateurs Francis Lefevre est-il l'avenir des agents de la DGFIP ?

④ Rapport d'activité 2009

Dans un premier temps, FO fait remarquer que les missions de l'ex-Trésor Public ne sont que très partiellement mises en avant malgré un rapport volumineux, tel le recouvrement par exemple, pourtant nerf de la guerre.

Le Président fait remarquer que ce rapport est destiné à être distribué à nos partenaires extérieurs et à servir de vitrine, d'où l'absence de points négatifs dans celui-ci. Il est néanmoins précisé par le président de séance que cette brochure relève plus du « livre d'étagère » que du « recueil de bibliothèque » !

⑤ Questions diverses

Problèmes immobiliers :

- ☹ Nous déplorons l'absence de signalétique pour le défibrillateur de Créteil : l'accueil du SIP se révèle trop petit !
 - ☺ La dalle de l'hôtel des finances va être « colmatée » en attendant les crédits qui devraient arriver d'ici encore deux longues années. Nous remercions la direction locale d'avoir eu cette initiative qui nous préservera partiellement des dangers de ce site.
 - ☹ Des pigeons ont élu domicile, toujours à l'hôtel des finances. Mais rassurez-vous, les squatters seront très bientôt délogés : une entreprise est déjà contactée pour enlever ce nid indésirable.
 - ☹ Le quai de déchargement de l'hôtel des finances est inondé. Une fuite d'eau au 3^{ème} étage. Les fenêtres qui ne s'ouvrent pas. Un WC femme cassé ... Et si on démolissait pour mieux reconstruire ?
- E** L'administration a pour projet d'installer le service Dépôts & Services Financiers au rez-de-Chaussée. Ce transfert permettra d'économiser un poste d'accueil sur l'autre service.

Gestion du personnel :

- ☹ Les cadres A de la filière Gestion Publique demandent qu'un mail leur soit envoyé directement pour les informer des mutations en CAP Locale suite au problème survenu pour le mouvement du 1^{er} septembre où plusieurs candidatures sont parvenues ... après la date.
- ? Un problème se pose à la Trésorerie de Champigny-sur-Marne. En effet, un employé BERKANI demeure malgré la présence d'une nouvelle société de nettoyage. Comment les tâches vont-elles être réparties ?
- ☹ À l'Haÿ-les-Roses, les agents ont été réunis pour la création du futur SIP. Ceux de l'ex trésorerie devraient intégrer tous les anciens locaux du SIE à l'exception d'un seul dispatché sur les secteurs d'assiette. Le contrôleur de la fiscalité immobilière sera physiquement dans les locaux du SIE. Pour FO cette organisation est contraire aux principes de la fusion qui consiste à intégrer les personnels.
- ☹ Les Ressources Humaines ont pris du retard dans le traitement des demandes de CET. Nous demandons des statistiques sur l'utilisation des comptes épargne temps.
La direction nous informe que ce service ne sera pas renforcé !

Autres thèmes :

- ☹ On nous explique que le retard important dans l'exploitation des comptes de gestion des HLM dans les trésorerie municipales est dû aux évolutions réglementaires. Cher HÉLIOS. Que de gain de temps grâce à toi !
- ☹ Le problème de l'absence d'accès aux sites syndicaux sur ULYSSE 94 a été soulevé. On nous assure que cette omission sera réparée rapidement.
- 🏠 Le Val-de-Marne s'est porté volontaire pour établir le tableau de bord de la veille sociale qui permet de mesurer la qualité de vie des agents ...
- 🗣 Les masques entreposés en vue de la pandémie grippale devraient être distribués à une association.
Mais problème ... personne n'en veut !

Fermeture du restaurant administratif de Créteil :

Le restaurant administratif de Créteil fermera le 1^{er} septembre 2010 pour une période de 9 à 12 mois.

Des tickets restaurant d'une valeur de 5,00 € vont être attribués aux agents déjeunant habituellement sur le site. FO revendique une augmentation de ces tickets. Monsieur PRIEURÉ propose de tenter de la réclamer. À suivre ...

Les vacataires bénéficieront de tickets restaurant anonymes.

En revanche les stagiaires et personnels intermittents sur Créteil ne pourront pas y prétendre.

Aucune salle équipée ne sera mise à disposition du personnel pour déjeuner. Seules des salles vierges de tout matériel pourront faire office.

Le temps consacré à la pause méridienne est soulevé : les 45 minutes risquent d'être dépassées, plus particulièrement par les vacataires du Centre d'Encaissement.

Cross de Bercy :

Alignement sur l'ex DGCP : aucune autorisation d'absence ne sera plus accordée au sein de la DDFiP du Val-de-Marne, alors que dans d'autres départements, la tolérance perdure.

Toujours l'alignement par le bas !

FO ne peut accepter ces nouvelles modalités et rappelle que toutes les décisions doivent être débattues et votées en CTPD avant leur déploiement effectif !

En CONCLUSION

FO-DGFiP 94 constate que le CTPD devient plus une chambre d'information aux organisations syndicales qu'une véritable instance de dialogue !

Il ne s'agit plus de négocier ou de débattre des réformes mises en œuvre au niveau local mais d'écouter les nouvelles dispositions déjà mises en place dans les services !



Bulletin d'adhésion

NOM : Prénom :

Grade : Affection : Quotité de travail : %

Déclare vouloir adhérer au Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques

Date et Signature :

➔ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

✉ F.O.-DGFiP 94 – Direction Départementale des Finances Publique du Val-de-Marne
par la sacoche ou 1 place du Général Pierre Billotte 94036 CRETEIL Cedex

☎ 01 43 99 61 58 - 📠 01 43 99 38 08 - 📧 fo.094@dgfip.finances.gouv.fr - 🌐 www.fo-dgfip-sd.fr/094/